

# L'incendie de Vionnaz en Bas-Valais en 1800.

*Copie d'une feuille imprimée originale conservée chez Z. Schoch à Winterthour.*

N. B. — L'orthographe originale est conservée. Le texte imprimé occupe *une page* du format de cette feuille, fortes marges à droite et à gauche, première ligne du titre en majuscules de 7 mm., seconde ligne en caractères de 4 mm.

Ames sensibles de quel culte, de quelle opinion politique que vous soyez, écoutez le triste récit du malheur qui a détruit un des beaux et spacieux Villages de la Suisse.

Malgré les précautions que l'extrême secheresse fit prendre l'été dernier à Vionnaz comme ailleurs, le feu pris à 2. heures après midy le 20 Aoust a une grange située à l'extrémité borréale de ce village. Un fort vent anima tellement la flamme qu'en 10 minutes le feu se portat partout avec une telle violence que rien ne put être sauvé, et consuma en deux heures de temps tout ce village très-étendu. Une seule maison qui se trouva en arrière du vent a échappé, une autre à coté a conservé son plein pied. Soixante-cinq maisons, septante-cinq granges furent la proye des flammes Cependant ces maisons étoient bâties en maçonnerie mais elles étoient couvertes d'encelles.

Quoiqu'en plein jour, trois femmes et un vieillard périrent dans les flammes. Tout secours fut inutile et tout moyen de sauver impossible. L'ardeur fut telle que les augines pleines d'eau, les rouages des moulins, furent réduit en cendre ; des bassins des fontaine en marbre calcinés ou fendus. Les arbres, les vignes, les jardins tout au dedans et à l'entour du village fut brulé. Tout le bétail qui s'est trouvé au village, toutes les récoltes, tous les meubles, utensiles, habillements, linges, en un mot tout fut reduit en cendres.

Des hommes à moitié grillés, des femmes éplorées, des enfants gémissants augmentent ce spectacle d'horreur. Deux-cent nonante-sept personnes, dont quelques unes d'aisées furent réduites tout d'un coup a la misère, et au dénuement de tout.

Sans aziles voisins, les malheureux habitants errèrent comme des spèctres autour de leurs demeures détruites. Quelques uns se firent des tannières dans leurs murs calcinés. D'autres chercherent des abris au loin et revienent chaque jour accroitre leurs fatigues et renouveler leur désespoir.

Les voisins temoins de leurs malheurs, assisterent les habitants de Vionnaz de tout leur pouvoir. Mais ces secours s'épuisent à mesure par la quantité des infortunés hors d'état de rien gagner, de rien produire. Sept longs mois d'hivers ont succé à fond les charités voisines, et désseché les ressources.

Le printems approche, les travaux de la campagne commencent, la pro-

vidence ouvre les trésors de la nature. Mais l'habitant de Vionnaz n'a aucun refuge à lui, aucun abris pour l'esperances future de ses travaux. Le gouvernement là généreusement assisté selon ses moyens. Mais 140 édifices à rebâti, du bétail à remplacer, des outils arratoires, des meubles, des habits, &c. à rachetter exigent des sommes prodigieuses pour des malheureux dénués de tout, dont la perte modérement estimée monte à L. 236.066 de Suisse.

Les habitants de Vionnaz sont tous agriculteurs et sans autres ressources. Leur très petit territoire est pierreux ou marais. Trois torrent les désolent souvent. Ils ont été charitables comme leur collectes pour Stantz et pour le haut-Vallais l'ont prouvé. Ils se sont conduit avec beaucoup de moderation dans les débats politiques. Leur Curé est un modèle de vertus pastorales ; les préposés se sont montrés zelés à faire le bien en toute occasion. Mais aujourd'hui le poid du malheur gravite sur tous, et tous n'ont d'autres ressources que dans la charité de leur prochain.

C'est à cette charité active que je recommande ces braves habitants. Puisse leur malheur attendrir toutes les ames bienfaisantes ! puisse le tout puissant amollir les cœurs ! et puisse un chacun, faire à l'égard des habitants de Vionnaz, comme il vaudroit qu'il lui fut fait ! Tel est le vœu sincère de celui qui est chargé du soin de cet infortuné village de la part du gouvernement, et qui s'en est chargé par affection.

Bex, le 7 mars 1801.

*Wild.*

---